

## Réseau alpin de la forêt de montagne

# Visite de coupe à câble en forêt privée/publique

Hauteluce (73) – 11 septembre 2008

### Contexte

Dans le cadre d'une action financièrement soutenue par la CIMA, l'Office National des Forêts des Alpes du Sud engage une réflexion pour développer le débardage par câble dans un objectif de mobilisation supplémentaire de bois.

Dans les Alpes du Nord, cette thématique mobilise plusieurs acteurs autour de projets en émergence ou en cours (Mobip : projets de recherche / projet de relance d'une formation câble / projet transfrontalier de formation des entreprises de travaux forestiers...). Au delà de ces projets de formation - développement, des chantiers sont actuellement en cours en forêt publique et en forêt privée.

C'est dans ce contexte qu'a été organisé la visite d'une coupe à câble mixte forêt publique / forêt privée, sous maîtrise d'ouvrage de COFORET située en Savoie, à Hauteluce (73620), sur la route du col du Joly. Celle-ci fait appel aux techniques modernes de câble mât.

Les avancées technologiques et organisationnelles en place sur ce chantier sont susceptibles d'être développées à l'échelle alpine dans le cadre de projets en cours de construction.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des acteurs (forestiers, entreprises, institutionnels) des Alpes:

- d'appréhender la technique du débardage par câble mise en oeuvre sur cette coupe,
- d'appréhender les modalités de massification et de regroupement de l'offre de bois en forêt de montagne, fortement morcelée.
- d'appréhender la faisabilité d'une mobilisation forêt publique forêt privée (action Charte Forestière de Territoire).

Accueil Coforêt : Jean Luc Chenal directeur technique et Stéphane Guiguet technicien.

Organisation de la visite : Coforet / Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur / Rhône-Alpes

### Caractéristiques du chantier de Hauteluce :

#### 1. Contexte général

- Coupe initiée par les propriétaires forestiers et la commune de Hauteluce dans le cadre de la Charte forestière de territoire d'Arlysère.
- Action pilote du plan forêt filière bois du Conseil Général, en matière de massification.
- L'ensemble des propriétaires forestiers concernés, y compris la commune, sont des adhérents de la Coopérative.
- Condition topographique : forte pente, exposition Nord Est, altitude comprise entre 1150 m et 1600 m,
- Aucun équipement de desserte et pas d'exploitation depuis au moins 30 ans
- Rôle de protection affirmé
- Conditions foncières 1<sup>ère</sup> tranche: 53 parcelles appartenant à 48 propriétaires dont la commune.
- 174 ha de futaie résineuse d'épicéas à exploiter en 2 tranches.
- Les parcelles à exploiter ne sont pas continues car tous les propriétaires n'ont pas donné leur accord notamment dans le cas des parcelles en indivision (environ 1/3)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**DIACT**

**Rhône-Alpes** Région

Animation : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur / Rhône Alpes

Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Pavillon du Roy René – CD7 / 13120 GARDANNE  
Tél. : 04 42 65 43 93 / Fax : 04 42 51 03 88

Rhône Alpes  
256 rue de la République / 73000 CHAMBERY  
Tél. : 04 79 60 49 05 / Fax : 04 79 33 38 95

Mail : [alpes@cofor.eu](mailto:alpes@cofor.eu)

- L'installation de ces lignes de câble a été compliquée par l'obligation de disposer des accords de tous les propriétaires, sans exception, placés sous la ligne de câble

## 2. Contexte technique

- Réalisation du chantier, 1ere tranche en été 2008.
- 3500M3 pour 1100 tiges, prélèvement de 84 m3 à l'ha, pour un volume sur pied d'environ 400 m3 à l'ha. Le taux de prélèvement 21% du volume sur pied est faible compte du tenu des enjeux de protection.
- Les 3500m3 prélevés ont nécessité 3500ml de câble soit 1m3 au ml
- Les arbres du peuplement forestier sont des épicéas de qualité charpente, volume unitaire de 3m3.
- Sortie des bois entiers avec les branches, vers le bas, au câble mat. Longueur des lignes de 400 à 850m espacées de 50m d'axe en axe. 6 lignes de câble installées.
- Martelage pied à pied, sans création de trouées. Délimitation de chaque parcelle au GPS. Identification de chaque arbre qui est affecté d'un numéro.
- Abattage directionnel (technique encoche et cric), billonnage à 16 m.
- Matériel spécifique pour des bois lourds : capacité de charge du câble mat 6 tonnes. Le chariot est de type tracté, non motorisé. Ce type de chariot est plus long à installer mais le rendement est meilleur et surtout le gain de poids permet un gain de charge. Capacité de la tête d'ébranchage adaptée aux gros diamètres.
- Rendement du chantier annoncé (plein rendement) 100m3 jour avec 3 personnes dont 1 personne au cubage des bois .
- Entrepreneur Italien région du Tyrol
- Façonnage mécanisé, tri et cubage au fur et mesure
- Les débits non commercialisables et les branches sous formes de grumes sont stockés afin d'être transformés ultérieurement en bois-énergie.
- La place de dépôt étant de faible dimension oblige à un enlèvement rapide des bois.
- L'avance de trésorerie est assurée par la Coforêt.

## 3. – Contexte économique

Coûts en € / m3 réel sous écorce (cube bucheron)	Qualité Charpente		Qualité Palette
	Vol. Unitaire <1,5 m3	Vol. Unitaire > 1,5 m3	
M3 rendu scierie	75,00	83,00	61,00
Aide câble CG 73	8,00	8,00	8,00
Transport	12,00	12,00	12,00
Ecorçage	4,00	4,00	-
Abattage, Câblage, Cubage, accès et stockage	43,00	43,00	43,00
Frais vente (maitrise d'œuvre Coforet)	7,00	7,00	6,00
Bois sur pied	17,00	25,00	8,00
Aide vente contrat	4,00	4,00	-
<b>Net propriétaire</b>	<b>21,00</b>	<b>29,00</b>	<b>8,00</b>

## 4. Commentaires

- Le prix moyen net propriétaire est de 25€/M3. Les différentes aides dont celles du Conseil général de Savoie ont été déterminantes pour la réalisation de ce chantier. D'un autre côté la collectivité n'a pas financé d'équipement de desserte forestière et encore moins d'entretien de ce même réseau.
- Le surcout câble mat, par rapport à une exploitation classique (bucheron skidder) est estimé d'après Coforêt à + 20€/M3 (à condition de disposer d'un réseau de desserte !)
- La municipalité de Hauteluce, propriétaire de forêt sur le bois du Devers, a joué un rôle moteur déterminant pour la réussite de ce projet.
- Avant l'exploitation des bois, Coforêt s'est investie auprès des scieries locales pour préparer la commercialisation des bois localement et dans un rayon maximum de 80km. L'épicéa de gros diamètre, qualité charpente est recherché.
- Une coupe identique de sapin aurait eu un bilan économique moins favorable.
- Le travail préalable de la Coforêt, animation, notamment résolution du problème foncier, et maîtrise d'œuvre du chantier ainsi que le tri et la commercialisation des bois est une opération lourde qui nécessite de gros moyens en personnel qualifié de terrain.



Rédaction Gilles Bossuet – CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur

Photos CRPF Paca





Chantier de réception, ébranchage, tri et cubage, vue 1



Chantier de réception, ébranchage, tri et cubage, vue 2





Chariot et sommet  
du câble mat avec  
l'antenne de  
radiocommande

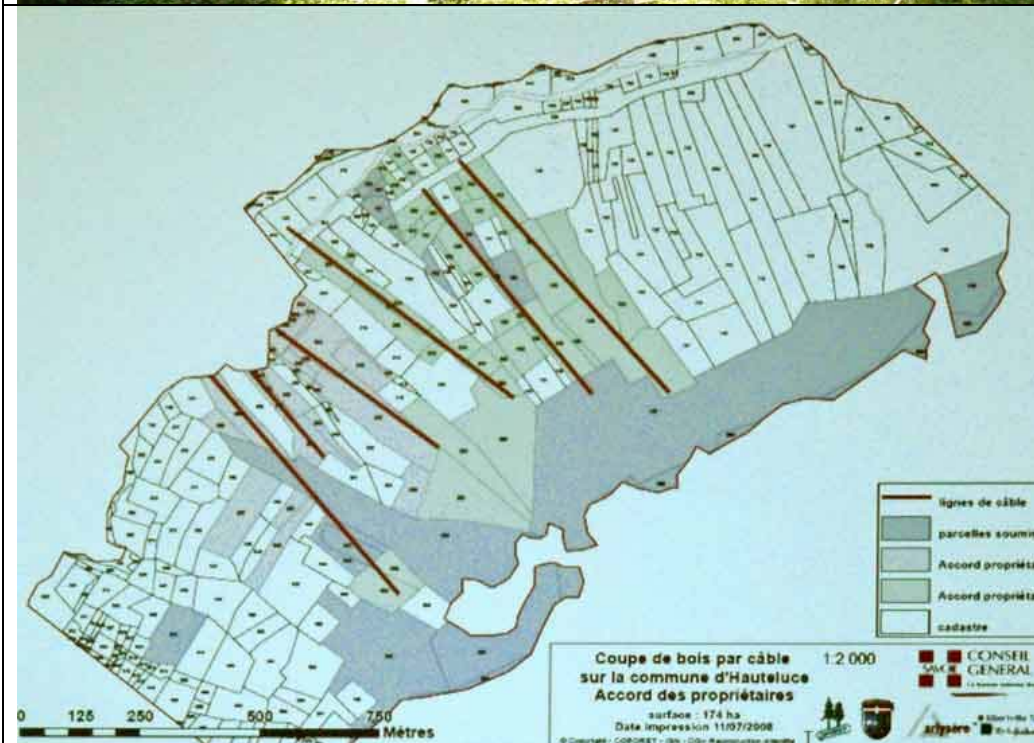


Jean-Luc Chenal  
directeur  
technique et  
Stéphane Guiguet  
technicien.





Parcelle témoin  
en fait il s'agit  
d'une parcelle ou  
le propriétaire n'a  
pas donné son  
accord pour  
participer à la  
massification



Parcellaire  
cadastral.  
En rouge les  
lignes de câble.  
Les parcelles  
colorées sont les  
parcelles des  
propriétaires  
ayant donné leur  
accord. Coté Est il  
est prévu une  
nouvelle tranche  
d'exploitation par  
c â b l e .